

Rémi SAVARD

Anthropologue, professeur retraité de l'enseignement, Université de Montréal  
(1971)

# “Et les autres Québécois”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Rémi Savard

*“Et les autres Québécois”.*

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Claude Ryan, *Le Québec qui se fait*, pp. 201-211. Montréal: Les Éditions Hurtubise HMH ltée, 1971, 311 pp.

M Rémi Savard, anthropologue, retraité de l'enseignement de l'Université de Montréal, nous a accordé le 15 novembre 2005 son autorisation de diffuser électroniquement cet article dans *Les Classiques des sciences sociales*.



Courriel : [legersavard@sympatico.ca](mailto:legersavard@sympatico.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

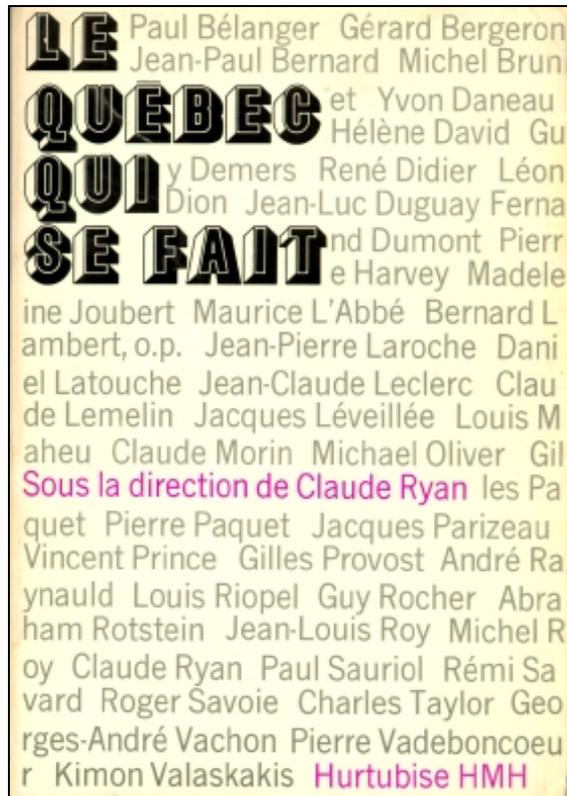
Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 3 avril 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



## Rémi Savard (1971)

### “Et les autres Québécois”



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Claude Ryan, **Le Québec qui se fait**, pp. 201-211. Montréal: Les Éditions Hurtubise HMH ltée, 1971, 311 pp.

## Table des matières

1. [Un dossier oublié](#)
2. [Une certaine anthropologie blanche](#)
  - 2.1. [Les théories](#)
  - 2.2. [La pratique](#)
3. [Conflits et identité ethnique](#)
4. [Civilisation orale et civilisation écrite](#)
5. [Conclusion](#)

Rémi Savard <sup>1</sup>

“*Et les autres Québécois*”.

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Claude Ryan, **Le Québec qui se fait**, pp. 201-211. Montréal: Les Éditions Hurtubise HMH ltée, 1971, 311 pp.

## 1. Un dossier oublié

[Retour à la table des matières](#)

Dans nos écrits, discours, discussions, activités politiques, manifestations, etc., portant sur l'avenir du Québec, nous avons toujours, à toute fin pratique, passé sous silence la présence des Indiens et des *Esquimaux*, répétant ainsi à leur endroit les gestes d'omission souvent adoptés envers nous par la majorité canadienne. Ils sont pourtant quelque trente mille de l'océan Arctique jusqu'aux bas-fonds de nos grandes cités polluées, de la baie d'Hudson jusqu'aux fiords du Labrador, de leurs mots que nous avons tordus (noms de lacs, de rivières, de villes, etc.) jusqu'aux noms chrétiens désormais imprimés sur leurs chèques d'assurance sociale, et d'hier à demain ... Dans l'imbroglio d'une erreur de navigation, nos ancêtres ont affublé la plupart du nom *d'Indiens*, ceux-ci leur faisant adopter par la suite le terme péjoratif

---

<sup>1</sup> Rémi Savard : *Anthropologue, Rémi Savard poursuit des travaux de recherche sur les Indiens du Nouveau-Québec.*

*Esquimaux*<sup>2</sup> pour désigner leurs ennemis séculaires vivant plus au nord. Mais aujourd'hui les Indiens se nomment eux-mêmes *Indiens* et les Esquimaux en font autant avec le terme *Exquimaux* ! Ils sont trente mille, encore que ce chiffre relève d'une comptabilité douteuse ; en bons patrilinéaires indo-européens, nous avons décidé que ni l'épouse indienne d'un des nôtres, ni les descendants de cette union inquiétante, ne devaient être considérés comme des aborigènes, même si dans bien des cas ceux-ci percevaient comme dominante la filiation matrilineaire ! Et nous ne comptons pas non plus dans ces trente mille ceux qui ont dû renoncer publiquement à leur identité ethnique pour s'affranchir d'un statut juridique méprisant. Ils sont environ trente mille mais, si les taux actuels de natalité se maintiennent, nous pourrions en compter soixante mille d'ici deux décades.

Incroyablement absents de nos projets québécois, tellement refoulés jusque dans l'arrière-pays de notre conscience collective qu'ils se sont substitués aux cigognes des croyances populaires européennes<sup>3</sup>, ils s'appêtent néanmoins à faire irruption sur nos places publiques et à nous renvoyer une certaine image de nous-mêmes qui risque d'en surprendre plusieurs. C'est à l'amorce d'une exploration de ce dossier que nous nous emploierons dans cet article, en développant les trois thèmes suivants :

- Les théories anthropologiques ont souvent été mises en forme d'une vision idéologique du dominé par le dominant, et l'anthropologie canadienne-française, dans sa pratique, a trop rarement mis en lumière ces rapports de domination entretenus par la société dont elle fait partie.
- Il n'y aurait ni Indiens ni Esquimaux si, aussi loin qu'on remonte dans leur histoire, ces populations n'avaient pas fait face à des défis analogues à ceux que leur pose présentement la société blanche. C'est pourquoi ils nous semblent présentement engagés dans une nouvelle quête d'identité culturelle qui passe

---

<sup>2</sup> Adaptation française d'un terme présent dans plusieurs dialectes algonquiens, et dont le sens est à peu près *ceux qui ne font Pas cuire la viande*.

<sup>3</sup> Au Québec rural on laissait entendre aux jeunes enfants que les nouveaux-nés étaient apportés à leurs parents par les *Sauvages*.

nécessairement par une analyse rigoureuse et violente des rapports entre eux et nous.

- Il existe une différence culturelle entre notre civilisation fondée sur l'écriture et cette civilisation orale qu'ils ont encore à fleur de peau. S'ils devaient s'en inspirer pour affirmer leur identité, nous croyons qu'ils pourraient jouer un rôle de premier plan dans un monde où l'écriture perd beaucoup d'importance au profit de la communication visuelle, sonore, etc.

Il ne s'agit Pas pour nous de parler au nom de qui que ce soit, et il ne peut être question d'oublier naïvement que nous appartenons nous-mêmes à la société dominante. C'est pourquoi nous nous proposons de poursuivre l'exploration de ce dossier dans les mois qui viendront, en ouvrant la revue *Interprétation* à des représentants de ces populations indiennes et esquimaudes.

## 2. Une certaine anthropologie blanche

### 2.1. Les théories

[Retour à la table des matières](#)

Il serait inutile de nous attarder à l'évolutionnisme socio-culturel des toutes premières théories anthropologiques apparues vers la fin du XIXe siècle, car le recul du temps a déjà permis de saisir assez bien leurs relations avec l'expansion coloniale européenne. Mais il est une autre vision de *l'autre culturel* dont l'impact sur nos contemporains est loin d'être disparu. Selon cette conception dite fonctionnaliste, mise au point par l'anthropologie britannique vers le premier quart du XXe siècle, chaque groupe culturel avait tendance à être considéré comme une mécanique bien huilée fonctionnant de façon autonome depuis des temps immémoriaux, jusqu'au jour où l'expansion blanche vint en enrayer la bonne marche. Que cette vision ait entraîné l'horreur ou l'enchantement de ceux qui la formulèrent ou l'adoptèrent, elle n'en repose pas moins sur une fausse conception de la vie des groupes et

reflète en même temps l'optimisme de la classe bourgeoise quant aux phénomènes de stratification sociale et de conflits entre les divers segments de notre société. Un peu à la manière des collectionneurs de papillons, comme l'écrivait un critique de l'anthropologie fonctionnaliste britannique <sup>4</sup>, les spécialistes se sont donné comme tâche de classer ces diverses mécaniques en types de sociétés.

Même si de nouvelles théories sont apparues par la suite, les précédentes n'en continuent pas moins à jouer un certain rôle par rapport aux besoins idéologiques qui les avaient fait naître et qui subsistent encore. Nous croyons aujourd'hui que la diversité ethnique relève d'une problématique d'ensemble, et non pas d'une théorie où les différentes cultures seraient apparues indépendamment les unes des autres. Une telle diversité provient beaucoup plus, comme le suggérait Claude Lévi-Strauss, de contacts et même d'oppositions entre les groupes humains, que de situations d'isolement.

« Sans doute les hommes ont-ils élaboré des cultures différentes en raison de l'éloignement géographique, des propriétés particulières du milieu et de l'ignorance où ils étaient du reste de l'humanité ; mais cela ne serait rigoureusement vrai que si chaque culture ou chaque société était née et s'était développée dans l'isolement de toutes les autres. Or cela n'est jamais le cas, sauf peut-être dans des exemples exceptionnels comme celui des Tasmaniens (et là encore, pour une période limitée). Les sociétés humaines ne sont jamais seules ; quand elles semblent les plus séparées, c'est encore sous forme de groupes ou de paquets. Ainsi, il n'est pas exagéré de supposer que les cultures nord-américaines et sud-américaines ont été coupées de presque tout contact avec le reste du monde pendant une période dont la durée se situe entre dix mille et vingt-cinq mille années. Mais ce gros fragment d'humanité détachée consistait en une multitude de sociétés, grandes et petites, qui avaient entre elles des contacts fort étroits. Et, à côté des différences dues à l'isolement, il y a celles, tout aussi importantes, dues à la proximité : désir de s'opposer, de se distinguer, d'être soi. Beaucoup de coutumes sont nées, non de quelque nécessité interne ou accident favorable, mais de la seule volonté de ne pas demeurer en reste par rapport à un groupe voisin qui soumettait à un usage précis un domaine où l'on n'avait pas songé soi-même à édicter des règles. Par conséquent la diversité des cultures humaines ne doit pas nous inviter à une observation morce-

---

<sup>4</sup> Leach, E.R., *Rethinking Anthropology*, Monographs on Social Anthropology, No 22, 1966.

lante ou morcelée. Elle est moins fonction de l'isolement des groupes que des relations qui les unissent » <sup>5</sup>.

Cette longue citation nous permet à la fois de poser les jalons d'une approche que nous aurions avantage à utiliser pour traiter des rapports actuels entre les Indiens, les Esquimaux et nous, et également de suggérer déjà, par les exemples amérindiens de l'auteur, le second thème de cet article.

Toutefois, et avant d'aborder les problèmes de pratique anthropologique, nous aimerions consolider cette perspective en montrant, par une autre citation du même auteur, comment cette problématique, loin de se retrouver exclusivement aux frontières limitrophes des cultures, se prolonge à l'intérieur de chaque société :

« ... le problème de la diversité ne se pose pas seulement à propos des cultures envisagées dans leurs rapports réciproques, il existe au sein de chaque société, dans tous les groupes qui la constituent : castes, classes, milieux professionnels ou confessionnels, etc., développent certaines différences auxquelles chacun d'eux attache une extrême importance » <sup>6</sup>.

À cette problématique d'ensemble qui inclut les oppositions *intra* et *inter* culturelles, l'expansion coloniale du capitalisme a donné un contenu nouveau et explicite. C'est ainsi que certains auteurs, en particulier Georges Balandier <sup>7</sup>, ont pu parler d'une parenté de problèmes entre la relation Capital-Travail et la relation Métropole-Colonie.

---

<sup>5</sup> Lévi-Strauss, Cl. « Race et Histoire », dans *le Racisme devant la Science*, Unesco/Gallimard, 1960, pp. 245-246.

<sup>6</sup> Idem, p. 245.

<sup>7</sup> Balandier, G. « Contribution à une sociologie de la dépendance », dans *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XII, 1952, pp. 47-70.

## 2.2 La pratique

[Retour à la table des matières](#)

Il nous semble que ces nouvelles perspectives théoriques, que nous nous sommes contentés d'évoquer rapidement, nous placent dans d'excellentes conditions pour aborder les problèmes de minorités ethniques (Indiens, Esquimaux et autres) tels qu'ils se posent et se poseront de plus en plus aux Québécois, et de les relier explicitement à une problématique plus vaste qui nous englobe également. Il y a donc chez nous du *pain sur la planche* pour l'anthropologie la plus moderne, à condition qu'elle se tourne un peu plus vers le Québec, qu'elle soit compétente et que sa pratique la conduise jusqu'à la publication énergique des résultats de ses travaux. Ce n'est pas d'abord parce qu'on la craint, comme nous aimons souvent le dire, que l'anthropologie n'arrive pas à s'exprimer au Canada français, c'est surtout parce qu'elle n'est pas encore parvenue à projeter d'elle-même autre chose que l'image étonnante et anachronique d'un groupe d'horlogers spécialisés dans la reconstitution de modèles anciens. Les *filionades*<sup>8</sup> du type « ... *plus* d'anthropologues que d'Esquimaux » ne trouvent de l'écho qu'en raison du vide inhérent à une pratique anthropologique caractérisée par le manque d'imagination créatrice et la hantise de se faire pardonner par un establishment qui planifie et finance les institutions dites de haut-savoir, ce qu'elle considère elle-même comme une activité ludique inavouable.

Le gouvernement canadien créait il y a quelques années une commission pour examiner la situation socio-économique des Indiens du Canada. Les enquêtes se sont poursuivies durant de longues années, assurant ainsi à plusieurs d'entre eux des revenus substantiels. Peu après la remise du rapport de cette commission, le gouvernement fé-

---

<sup>8</sup> Ancien journaliste devenu par la suite financier, Gérard Filion se fait remarquer périodiquement par des déclarations contre les sciences sociales en général et l'anthropologie en particulier (N.D.L.R.).

déral publia un Livre Blanc <sup>9</sup> contenant sa politique à l'endroit des Indiens. Ce document allait à l'encontre de deux des principales recommandations de la commission. Alors que celle-ci avait suggéré la reconnaissance d'une personnalité ethnique indienne et l'expansion du ministère fédéral des Affaires Indiennes, le Livre Blanc proposait que les Indiens tombent, comme tout citoyen du Canada, sous l'administration provinciale, et annonçait la dissolution de son ministère des Affaires Indiennes d'ici cinq ans ! Devant un tel fait, notre profession n'a eu aucune réaction officielle <sup>10</sup>.

### 3. Conflits et identité ethnique

[Retour à la table des matières](#)

En suggérant que les différentes cultures soient considérées comme autant de résultantes dans une problématique de conflits et d'opposition entre divers groupes humains, Lévi-Strauss avait donné l'exemple amérindien. Nous croyons en effet qu'il ne serait probablement pas question aujourd'hui d'Indiens et d'Esquimaux, si ces divers groupes n'avaient vécu tout au long de leur existence des conflits analogues à ceux qui les font présentement se dresser contre nous.

Les quatre mille Esquimaux du Québec représentent l'angle méridional d'un vaste triangle civilisationnel dont les deux autres sommets se trouvent en Sibérie et au Groenland. On peut parler pour l'ensemble de ce territoire d'une relative homogénéité linguistique, qui ne va toutefois pas sans des différences dialectales importantes. Cette aventure avait pris naissance autour de la mer de Béring quelque temps avant le début de notre ère. À peine mille ans plus tard le triangle esquimau

---

<sup>9</sup> Certains « leaders » indiens firent remarquer avec humour que jamais livre n'avait été si blanc !

<sup>10</sup> Au moment où nous rédigeons cet article, une délégation d'environ deux cents Indiens obtenait du premier ministre canadien l'assurance que le Livre Blanc ne sera pas appliqué et que la politique du gouvernement s'inspirerait du Livre Rouge que cette délégation venait lui remettre. Ces pressions ne vinrent cependant pas de la profession anthropologique.

était étalé. Cette histoire avait d'ailleurs été vécue, quelque deux millénaires auparavant par une population pré-esquimaude également venue de l'ouest, et dont on ignore à peu près tout (civilisation Dorset). Une telle avance esquimaude n'a donc pas pu s'effectuer sans certains affrontements avec ces Dorsétiens, de même qu'avec les Indiens vivant en bordure de la forêt boréale et les Vikings arrivés au Groenland à peu près en même temps que les Esquimaux.

Quant aux quelque vingt-six mille Indiens du Québec, on les répartit souvent en deux grands courants linguistiques : l'Algonquien et l'Iroquois. Le premier va jusqu'au golf du Mexique, au centre des États-Unis et au pied des Rocheuses canadiennes. Le second réapparaît en plusieurs endroits sur la carte linguistique de l'Amérique du Nord.

Mais en deçà de ces anciennes appartenances culturelles à l'intérieur desquelles des différences nombreuses laissent supposer de multiples séries de conflits, d'oppositions, d'alliances, etc., et ceci bien avant que nos ancêtres viennent se mettre de la partie, on peut être assuré que les divers groupes indiens ou esquimaux vécurent sur le territoire québécois des conflits politiques d'envergure. Au XVI<sup>e</sup> siècle quelques tribus de langue iroquoise avaient mis au point une formule confédérale des plus sophistiquées dans laquelle ils tentèrent, souvent au moyen des armes, d'intégrer un certain nombre de voisins : Hurons, Pétuns et Neutres (de langue iroquoise également), Montagnais, Algonquins proprement dits, Ojibwa, etc. (de langue algonquienne). Les Hollandais armèrent la Ligue Iroquoise et les Français prirent parti pour ses adversaires. Certaines tribus convoitées par la Ligue furent forcées de s'y joindre, d'autres périrent, d'autres enfin se déplacèrent vers le nord où vivaient des bandes esquimaudes toutes aussi hostiles mais sans doute moins inquiétantes que la Confédération des agriculteurs iroquois du sud. Celle-ci éclata finalement au moment de la révolution américaine, certains de ses membres ayant décidé d'être loyaux aux Anglais, tandis que les autres restèrent liés aux colons insurgés.

Aujourd'hui le fait d'être du Québec a peu de résonance particulière pour la plupart de ces gens. Et ceux qui commencent à prendre conscience du type de situation économique-politique dans laquelle ils

sont désormais impliqués deviennent rapidement assez hostiles aux Québécois. Ceci résulte d'une longue incubation sous le poids d'une dépossession brutale, d'une exploitation soutenue et d'un mépris radical de la part des Euro-canadiens en général et des Québécois en particulier. Ces caractéristiques de l'attitude des Blancs à l'endroit des Indiens se retrouvent non seulement au niveau des textes de loi, mais également au niveau des rapports quotidiens entre tel groupe indien ou esquimau et l'espèce de *ceinture blanche* qu'on retrouve toujours agglutinée autour de la *réserve*, et dont le mépris n'a d'égal que l'empressement à en exploiter les membres (vg. vente d'alcool à un prix triple et parfois quadruple du prix régulier).

Dans un travail sur les droits territoriaux des Indiens du Québec, où sont passées en revue les anciennes doctrines juridiques européennes, Henri Brun en arrive à la conclusion suivante :

« Tous les auteurs du XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, que nous les retracions directement ou par l'entremise de contemporains, admettaient la possibilité que les états européens puissent acquérir des territoires sur lesquels vivaient les populations autochtones » <sup>11</sup>.

Beaucoup plus récemment Edgar Rochette, avocat et Conseil du Roi, fut chargé par le gouvernement de la province de Québec de visiter la Côte Nord du Bas Saint-Laurent. C'était durant les mois de juillet et d'août 1926. Dès son retour il publia à Québec un petit ouvrage contenant certaines de ses observations. Dans un chapitre intitulé *La Question Indienne*, ce Canadien français éduqué et chargé de mission par notre gouvernement, écrivait à propos des populations montagnaises de la Côte Nord :

« Au point de vue intellectuel, le sauvage est absolument borné. Il est radicalement incapable de tout développement. Il apprend facilement, il est vrai, à lire et à écrire, grâce à la grammaire et au dictionnaire de la langue montagnaise préparés par les missionnaires ; et, de fait, tout Indien sait lire et écrire le Montagnais ; mais là se borne tout le développement intellectuel dont il est capable. Les missionnaires ont souvent essayé de

---

<sup>11</sup> Brun, Henri, « Les droits des Indiens sur le territoire du Québec », dans *Les Cahiers de Droit*, Faculté de droit, Université Laval, Québec, vol. 10, no 3, p. 419.

faire instruire des petits garçons et des petites filles indiennes avec l'idée d'en faire des prêtres et des religieuses, mais ce fut peine perdue. Ils ne parviennent pas à raisonner plus qu'un enfant en bas âge ; ils demeurent naïfs, crédules et ignorants » <sup>12</sup>.

Et en conclusion de ce chapitre sur La *Question Indienne*, notre chargé de mission écrivait :

« Voilà en quelques mots les traits caractéristiques de la vie indienne actuelle sur la côte nord. Voilà jusqu'où la décadence peut atteindre une race. On se console en constatant que ces dégénérés paraissent heureux. S'ils meurent, individuellement ou collectivement, la mort est édifiante. Ils vivent ou plutôt se laissent vivre sans le moindre souci du *struggle for life*, car si la chasse fait défaut, si même on ne va pas faire la chasse, le gouvernement est là pour distribuer à tous maints secours, tentes, fusils, couvertes, provisions, etc. Et quand la mort viendra, le Ciel devra être la juste récompense de ces chrétiens fervents si dociles à suivre les enseignements de Dieu et de l'Église. Heureux mortels tout de même dans leur déchéance !! » <sup>13</sup>.

Connaissant assez bien le contexte dans lequel s'effectuent des missions de ce genre, nous reconnaissons sans trop de difficulté dans les observations de Rochette les propos qu'ont pu lui tenir les porteparole de ces *ceintures blanches* évoquées précédemment, et au-delà desquelles il n'avait pas la compétence, sinon le désir, de porter ses investigations.

Aux anciens conflits dans le cadre desquels s'opposaient jadis les populations indiennes et esquimaudes, se substitue présentement la prise de conscience d'une certaine identité de position face à la société blanche. Et c'est dans ce contexte que se situe leur nouvelle quête d'identité ethnique. La question de la langue d'enseignement et celle du contenu de l'éducation offerte par nos gouvernements sont au centre des préoccupations des jeunes leaders indiens et esquimaux. Nous avons souvent entendu certains d'entre eux souligner la situation monstrueuse dans laquelle plusieurs enfants sont placés quant à l'outil linguistique : incapacité de communiquer avec leurs parents dans une

---

<sup>12</sup> Rochette, E., *Notes sur la Côte Nord du Bas Saint-Laurent et le Labrador Canadien*, Québec, 1926, p. 103.

<sup>13</sup> Idem, p. 104.

langue qu'ils ne maîtrisent Plus et qui constitue d'ailleurs le symbole de leur situation de dominés, incapacité également de se sentir à l'aise dans la langue française ou anglaise. Quant au contenu de l'enseignement, ces leaders sont en train de poser des problèmes qui débordent le cas des Indiens et des Esquimaux : insistance sur les données géographiques, économiques et sociales des régions où l'enseignement est dispensé, éducation permanente, respect de la culture des membres de la communauté, etc. Si les inconvénients d'une organisation fortement centralisée de l'éducation se posent également à l'intérieur de nos sociétés <sup>14</sup>, ils sont ressentis avec plus d'acuité lorsque le système franchit les barrières ethniques.

On commence à sentir que toutes les ressources sémantiques de ces groupes sont mises en oeuvre dans une tentative de renaissance culturelle et d'affirmation politique. Il faudra se garder de mépriser ces nouvelles formules socio-culturelles, sous prétexte qu'elles sont quelque peu bâtarde parce qu'on y trouvera des symboles provenant de diverses traditions culturelles indiennes, voir même des stéréotypes empruntés aux films western américains. Une telle réaction dénoterait une appréciation erronée de la formation des groupes et de l'acquisition de toute identité ethnique ; elle s'enracinerait dans la conception fonctionnaliste évoquée au tout début de cet article.

## 4. Civilisation orale et civilisation écrite

[Retour à la table des matières](#)

Par ce thème nous souhaitons mettre le doigt sur une différence intéressante entre eux et nous. Il est rare qu'on retrouve dans les propos des Blancs, même les plus sympathiques aux Indiens et aux Esquimaux, la mise en lumière de caractéristiques culturelles éminemment positives. Celles-ci disparaissent la plupart du temps sous un amas d'observations concernant l'état socio-économique déplorable dans

---

<sup>14</sup> Voir la série d'articles sur l'éducation en milieu défavorisé, publiés par Ly-siane Gagnon dans le journal *La Presse* durant la semaine du 1er au 6 juin 1970.

lequel sont effectivement plongées ces populations. Mais outre que de telles observations ne contribuent à peu près jamais à l'amélioration de leurs conditions de vie, elles ne servent souvent qu'à renforcer insidieusement les préjugés des membres de la société dominante à leur endroit. Et ainsi se perpétue l'idée que la misère en question relève d'une incapacité interne à organiser une existence décente. On rencontre évidemment plusieurs autres observateurs Blancs qui déplorent amèrement la disparition de certains traits culturels, mais ils le font de façon si anecdotique et dans le cadre d'une définition tellement vétuste de la culture, qu'il ne se trouve personne (surtout pas parmi les populations concernées) pour prendre au sérieux des regrets aussi insipides que suspects.

Il nous semble toutefois que la différence entre civilisation orale et civilisation écrite est fondamentale, et ce à plusieurs égards. On a déjà suggéré que l'écriture avait été inventée pour des fins commerciales, au moment où la révolution néolithique occasionnait l'accumulation de surplus en même temps que la sédentarisation des populations. Quoi qu'il en soit, on constate aujourd'hui à quel type de gigantisme et de brutalités de toutes sortes a donné lieu le développement de cette civilisation occidentale. Un tel processus s'est accompagné d'une extinction de plus en plus efficace de la parole librement proférée, au profit d'une série d'échanges verbaux stéréotypés qui dans bien des cas se font sans que les locuteurs soient mis en présence les uns des autres. Dans la contestation actuelle de la société occidentale, qui apparaît de toutes parts et sous diverses formes, on assiste à un effort suprême pour reconquérir l'exercice d'une parole sauvage et créatrice, en ramenant les collectivités humaines à des échelles beaucoup plus praticables. De telles contestations se font contre les tenants du système dans lequel on s'efforce présentement d'intégrer les Indiens et les Esquimaux. En s'opposant à nos sociétés, ces populations s'inscrivent donc dans un mouvement d'avenir, et non dans un combat que plusieurs d'entre nous ont tendance à considérer d'arrière-garde. N'y a-t-il pas là de notre part une attitude analogue à celle que nous dénonçons lorsque les théoriciens du fédéralisme canadien l'adoptent à l'endroit du nationalisme québécois ? Dans cette recherche de nouvelles formes de civilisation, les populations esquimaudes et indiennes sont d'autant mieux placées qu'elles n'ont pratiquement pas été affectées par la révolution néolithique. Et pendant que nous développons à travers

l'écriture une pensée linéaire, ces civilisations orales ont mis au point d'autres formules de communication très précises pour se parler de la vie, de la mort, du travail, de l'amour, etc. Ces grandes paroles, nous les avons nommées mythes, légendes, récits folkloriques, etc. Une certaine myopie nous a empêchés d'en saisir la portée, nous conduisant plutôt à les classer dans un genre mineur, infantile sinon grossier. Dans la plupart des cas, ces caractéristiques de la civilisation orale sont encore à fleur de peau. Et il est possible aujourd'hui, pour peu qu'on s'en donne la peine, d'entendre encore les narrateurs indiens et esquimaux dire le sens du monde, un monde où il est d'ailleurs question de nous. Mais pour les comprendre, il faudra avoir recours à toutes les ressources des mathématiques modernes et de la logique concrète, tant leurs propos sont construits à la fois avec une grande vigueur et selon des modes d'expression fort différents de ceux avec lesquels, depuis si longtemps, l'éducation occidentale nous a familiarisés.

C'est en mettant l'accent sur de telles aptitudes, qui sont croyons-nous en relation directe avec les besoins des communautés de l'avenir, que ces populations pourraient aider l'humanité à retrouver des formes d'existence que l'excroissance occidentale avait momentanément anéanties ; ce ne sera sûrement pas en s'engageant dans une politique de rattrapage définie de façon trop étroite et nécessairement vouée à l'échec, car ce sont souvent les écoles que nous leur offrons, les méthodes d'enseignement que nous pratiquons sur leurs enfants et les contenus éducatifs que nous leur imposons qui constituent les derniers soubresauts des véritables combats d'arrière-garde.

## 5. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

En tentant ainsi d'ouvrir le dossier des indiens et des Esquimaux du Québec et de l'imposer aux lecteurs d'une revue qui n'est pas insensible aux projets collectifs dont discute la majorité québécoise, nous visons surtout à pratiquer une brèche dans cet impénétrable mur du

silence maintenu plus ou moins consciemment autour de ces populations.

Il nous est apparu impossible de nous adonner à cette tâche, du moins dans ce qui se veut une toute première étape, sans relier ces réflexions à la pratique locale de notre métier d'anthropologue. Les conditions mêmes d'une telle pratique, tout autant d'ailleurs que certaines perspectives anthropologiques récentes, nous ont conduits à inscrire nos propos dans une problématique d'ensemble à l'intérieur de laquelle sont étroitement reliées sociétés dominantes et sociétés dominées.

Ceci risque de compliquer un peu le schéma en quelque sorte rassurant auquel nous nous étions habitués, et dans lequel le dominant était l'autre ! Mais le silence se doit d'être rompu, pour commencer à dire aux Indiens et aux Esquimaux que leurs véritables alliés ne sont pas nécessairement ceux qui se montrent les plus empressés à leur faire partager la béatitude canadienne ; pour leur dire aussi que si l'auteur de *Nègres Blancs d'Amérique*<sup>15</sup> n'a pas mentionné une seule fois les Indiens et les Esquimaux, il n'en a pas moins passé près de quatre ans dans les prisons du régime qui les opprime, pour avoir voulu substituer à ce régime quelque chose de moins brutal et de plus humain.

Fin du texte

---

<sup>15</sup> Vallières, P., *Nègres Blancs d'Amérique*, Éditions Parti Pris, Montréal 1968, et Librairie François Maspero, Paris 1969. (Membre du Front de Libération du Québec, l'auteur fut arrêté à New-York le 28 septembre 1966, déporté au Québec quelques mois plus tard et remis en liberté provisoire au printemps 1970).